



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **ICOPA SRL (Monsieur Patrick HOGGE)** demeurant Au Long Pré 52 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé **Avenue d' Esneux, 170 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section C n°65G, 65H.

La demande vise les travaux suivants : **Edification d'un bâtiment à usage industriel léger destiné au stockage de matériel et de fournitures.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°7) pour les raisons suivantes :

- le recul du volume principal, par rapport à l'alignement, devrait être de 10m maximum ;
- la pente de toiture du volume principal devrait être comprise entre 25° et 45° ;

La demande de permis d'urbanisme est relative aux actes et travaux suivants : la construction d'un entrepôt ou hall de stockage à caractère non agricole dont la superficie des planchers est supérieure à quatre cents mètres carrés.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44. le jeudi de 17:00 à 19:00 uniquement sur rendez-vous, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

L'enquête publique est ouverte le 13 juillet 2026 et clôturée le 27 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX , 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2026-058 ICOPA SRL (Monsieur Patrick HOGGE).**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 août 2026 à 9:00 à l'Administration communale, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.